

# *Italie*

Cet exposé est complété par une carte de répartition dans le pays des magasins, entrepôts, matériaux et moyens de secours : hôpitaux, hôpitaux chirurgicaux mobiles, ambulances sous tente, postes mobiles de premiers secours, trains-hôpitaux, navires-hôpitaux, ambulances automobiles, ambulances lagunaires, ambulance-motoscaphe, garages centraux pour ambulances automobiles, équipes de premiers secours, groupements de matériel de désinfection, postes de premiers secours dans les gares, entrepôts de matériel pour le ravitaillement des hôpitaux territoriaux, entrepôts principaux, etc. Six listes du matériel disponible sont données en appendice, ainsi qu'une revue rapide des 33 interventions les plus importantes de la Croix-Rouge italienne dans les calamités publiques survenues dans le premier quart du XX<sup>me</sup> siècle, tant à l'étranger qu'en Italie.

# *Japon*

## **La Croix-Rouge japonaise et les troubles en Chine.**

Le baron Hirayama, président de la Croix-Rouge japonaise, adresse, de Tokio, en date du 10 juillet, la lettre suivante au président du Comité international :

Monsieur le président,

Vous savez que, à l'occasion de troubles en Chine, nous avons installé dans l'hôpital de Tchi-nan, entretenu par l'association « Tung-Jen », un poste de secours de la Croix-Rouge japonaise pour recueillir des malades et des blessés venant de Shan-tung.

Cette dernière région ayant été pacifiée, il n'y avait plus de malades évacués sur Tchi-nan et les internés rétablis quittaient l'hôpital les uns après les autres.

# *Japon*

En cette circonstance, nous avons cru devoir fermer notre poste le 5 juin 1926.

Nous y avons traité 5,555 sujets tant hospitalisés qu'externes.

Nous nous estimons très heureux d'avoir pu ainsi mettre en pratique le principe d'entr'aide entre de bons voisins.

Veuillez agréer.....

(s.) S. HIRAYAMA.

## **Installation de la Croix-Rouge dans ses anciens bureaux restaurés.**

Par une lettre en date du 14 juillet, la Société japonaise de la Croix-Rouge fait part au Comité international de sa réinstallation dans ses anciens bureaux. Après la catastrophe sismique accompagnée d'incendies qui se produisit en 1923, le Comité central de la Croix-Rouge japonaise avait installé provisoirement ses bureaux dans un baraquement construit dans l'enceinte de son siège central. Les réparations de l'ancien bâtiment étant achevées, la Croix-Rouge japonaise a réintégré ses bureaux le 7 juillet 1926.

# *Pays-Bas*

## **Disparus.**

Le Bureau de renseignements de la Croix-Rouge néerlandaise vient de terminer une tâche qui a été et qui reste encore d'une grande importance quant à la recherche des disparus, tant civils que militaires, pendant la guerre.

Avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, le Bureau a été à même de pouvoir recueillir, de toutes les communes de Hollande, un relevé de tous les étrangers qui, pendant